

# **FROIDECONCHE**



**Bulletin municipal n°17  
juillet 2022**

# Le mot du maire

Chères froideconchoises, chers froideconchois,

Alors que l'été bat son plein, j'ai l'honneur d'écrire ces quelques lignes en préambule de la 17ème édition de notre journal municipal.

Malgré la situation sanitaire dans notre pays toujours sujette à inquiétude, malgré la guerre qui est à nos portes et malgré toutes les conséquences économiques que cela entraîne, nous devons ensemble coûte que coûte croire en un avenir meilleur.

Après cette période électorale qui a vu émerger de nouvelles forces politiques, les communes restent le pilier de notre démocratie et je suis fier avec toutes mes équipes, élus et agents, d'œuvrer pour que Froideconche reste un village où le vivre ensemble est d'actualité.

Pour cela nous poursuivons nos investissements :

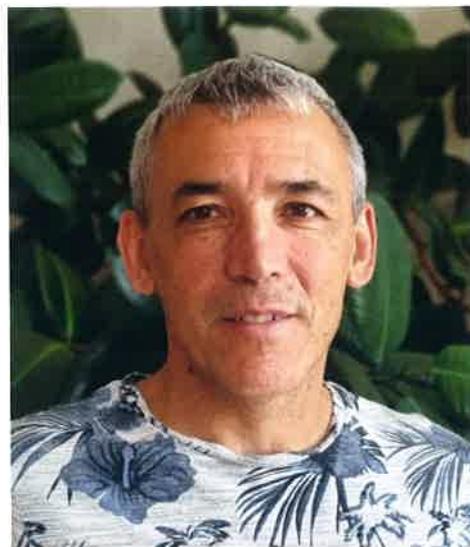
- Dans le domaine de la sécurité avec de nouvelles caméras pour notre réseau de vidéo protection, la rénovation d'un pont et de deux passerelles, l'élargissement des trottoirs sur un des bras du Breuchin pour assurer la continuité des déplacements pour les personnes à mobilité réduite.
- Dans le domaine du vivre ensemble avec les travaux de la bibliothèque qui continuent et qui devraient permettre la réouverture avant la fin de l'année, une nouvelle tyrolienne sur notre parc de jeux et nos nouveaux espaces fleuris.
- Dans le domaine de nos réseaux avec une nouvelle canalisation d'eau au niveau du Breuchin.

Nous accompagnerons bien entendu tous les projets qui, dans les mois et les années à venir, avec entre autres l'augmentation de l'activité de la BA116, rendront notre village encore plus attractif pour de nouvelles familles. Je compte sur vous pour leur faire bon accueil.

Je remercie aussi toutes les associations qui par leurs actions redonnent à notre village son âme et espère que leur redémarrage se poursuivra à la rentrée prochaine.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, une bonne rentrée et une bonne lecture.

*Eric Petitjean*



## SOMMAIRE

Mot du Maire	P2
En bref la Mairie	P3-P4
Vie au village	P5
Cérémonies	P6
Inauguration	P7
Écoles et accueil de loisirs	P8-P9
Travaux sur la commune	P10-P11
Réglementations	P12
Sécurité	P13
Du côté des associations	P14
Du côté des entreprises	P15
Infos utiles et concours	P16



**Bulletin municipal de Froideconche** : Tirage en 1100 exemplaires

**Publication et photos** : S. Gavaille, S. Ancelet

**Rédaction** : E. Petitjean, S. Gavaille, S. Ancelet, C. Jeanmasson

C. Faivre-Bazin, D. Caillet, N. Nurdin

**Conception** : Mairie de Froideconche

**Impression** : Edimag Luxeuil

Ne pas jeter sur la voie publique



## Un nouvel agent



Sébastien Colleuil de Froideconche occupe actuellement le poste d'agent contractuel aux services techniques.

## Seniors et conduite sécurisée

Senior au volant, accident au tournant ! C'est pour tordre le cou à ce genre d'idées reçues que le Club Peugeot Sport Vesoul en partenariat avec Sport Karting de Pusey, met en place une opération à l'attention des seniors qui souhaitent rester usagers de la route en toute sécurité. Organisé dans le cadre du plan départemental d'action sécurité routière, ce stage de 3 h a pour objectif de permettre à des seniors, par groupes de 10 (en 2 sous-groupes de 5) pour un coût de 20 € par personne, de venir s'évaluer pour que la voiture reste synonyme d'autonomie et d'indépendance. Pour faire rimer, conduire et bien vieillir, venez vous inscrire en mairie !

## AUTO - ECOLE MODERNE

**L. SIRVEN**

Agréée par la C. S. N. C. R. A.



sur embrayage automatique

5, RUE DE LA GARE, CAFE RAYMOND

Tél. 28-46

PLACE DU MARTROI, CAFE-TABAC LE SULTAN

Tél. 32-00

Leçons à :

BEAUCY Café-Tabac CHAUCHEREAU

MEUNG-S-LOIRE Bar du Cinéma N° 809

PATAY Café DESCLOUX

SOUGY Café LODENO

CHEVILLY Café VOISIN

LIGNY-LE-RIBAULT Café NASLIN

Le Comité Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal ont décidé de reconduire une action en faveur des jeunes de la commune en leur offrant dès septembre prochain la nouvelle Carte Avantages Jeunes. Cette opération concerne tous les élèves scolarisés au collège. Pour en bénéficier venir compléter le coupon de réservation entre le 27 juin et le 13 août.

**Les coupons complétés après cette date ne pourront plus être pris en compte.**

# LA CARTE AVANTAGES JEUNES

2022 - 2023



Froideconche sous le sable saharien

## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mistifier son corps et se ventiler



Moderer ou éviter au frais - fermer les volets la nuit



Demander et prendre des nouvelles de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)

www.les15.fr • www.mercure.fr • www.mairie.fr • www.les15.fr





22 mars 2022

Plantation du prunier offert lors du challenge organisé par les Maires ruraux, Orange et Emmaüs international pour la collecte et le recyclage des anciens téléphones portables.



5 mars 2022  
Ouverture de la pêche

## Calendrier des manifestations

Sapeurs-pompiers :

- 15 août : Soirée "Tartes flambées"
- 11 septembre : Vide-greniers

Froideconche Détente :

- dimanche 6 novembre : 14h Loto

Des Notes et des Mots :

- Samedi 8 octobre à 20h : Concours d'interprètes de la chanson française "les Voix de Froideconche"

Anciens combattants :

- 9 août : cérémonie au Brossy La Corbière
- 16 septembre : commémoration libération de Froideconche
- 11 novembre : commémoration Armistice 1914/1918
- 5 décembre : Hommage aux morts en AFN

Club canin de la Vallée du Breuchin :

- 6 août : Régionale d'élevage de race American Staffordshire Terrier
- 3 et 4 septembre : Championnat régional d'Obéissance
- Mi octobre : formation pour propriétaires de chiens catégorisés (date à définir en fonction des inscriptions)
- 23 octobre : journée chiens de troupeau
- 6 novembre : formation théorique des maîtres à l'éducation canine

Amicale des donneurs de sang :

- Dates des collectes de sang :
- 20 août de 8h30 à 12h30
- 22 octobre de 8h30 à 12h30
- 23 décembre de 15h30 à 19h30

Club Scrapbooking : Mme Arnould 06.08.02.76.40

- 17 septembre : Portes ouvertes
- 24 septembre : Journée «Ateliers»
- 19 novembre : Journée de Noël

Comité des Fêtes :

- 26 novembre : Marché de Noël

## 33ème exposition de peinture et arts divers



Monique REBERT

Après deux années d'absence, c'est avec plaisir que la commune a renoué avec l'exposition annuelle de peinture et arts divers, avec sa 33ème édition, qui n'a pas failli à sa réputation depuis ses débuts avec Françoise SCHWARTZ. Tout au long de la semaine du 15 au 22 mai, tous, ont en effet, pu admirer et apprécier la variété et la qualité des oeuvres présentées. Cette semaine, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, est une pleine réussite. Grâce à la participation active de Nicole JEANBLANC et de Jean-Marie CASARIN, la vente des billets de la tombola a explosé, notamment le dimanche 15 mai, jour de la brocante organisée par le comité des fêtes. Félicitations à Jocelyne GALLAIRE, qui a remporté deux magnifiques oeuvres, l'une de Monique REBERT et l'autre de Stéphanie ABSCHIEDT, pour un montant total de 250 € ! (Photos). Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette exposition.

## Appel aux bénévoles

Si vous êtes dynamique et que vous avez le sens du contact, si vous avez envie d'apporter votre contribution et votre regard sur l'expo peinture et arts divers ; En 2023, venez participer à son organisation en tant que bénévole et ainsi, promouvoir l'art sous toutes ses formes dans une ambiance amicale et conviviale ! Pour vous inscrire, contactez la Mairie au 03 84 40 07 85 ou par mail : [contact@mairiefroideconche.fr](mailto:contact@mairiefroideconche.fr)

1 couple de chats non stérilisés  
peut engendrer en 4 ans plus de 20000 descendants



Stéphanie ABSCHIEDT

## Campagne de stérilisation des chats errants

La campagne de stérilisation des chats errants sur notre commune, qui a débuté le 2 mars et qui a pris fin le 3 mai 2022, a permis de stériliser 18 femelles et d'opérer 7 mâles, ce qui a évité la naissance de nombreux chatons destinés à vivre seuls et à se reproduire.

Nous remercions vivement les bénévoles (Mme Siblot et Mr Isoni) de leur implication au trappage et nourrissage de nos félins et aussi les habitants pour avoir surveillé les cages de capture, le club canin et Mr Carrier pour le prêt de matériel.

Grâce à l'Association « Chat l'Ange » nous avons été formés à la capture et avons reçu de précieux conseils. D'autres chats errants seront capturés et opérés lors de la prochaine campagne de stérilisation en 2023. A la demande d'habitants qui souhaitent nous aider financièrement pour continuer cette belle action, nous envisageons un «rattachement» à une association afin de pouvoir recevoir des dons.

Pour continuer notre action, nous aurions besoin de cages de transport, de cages de pension et même de serviettes de toilette, ou de linge pour le confort de la convalescence de nos amis félins.

Amis bénévoles vous pouvez nous rejoindre !



# CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Cérémonie de commémoration à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.  
19 mars

Cérémonie du 8 mai avec la participation des enfants des écoles



82<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.



# INAUGURATION DE L'ESPACE ANDRÉ MALRAUX LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



## André Malraux - Colonel Berger à La tête de la Brigade Alsace- Lorraine

Lors de l'inauguration de l'Espace André Malraux, M. Pierre PELTRE a relaté la manière étonnamment romanesque dont a fait preuve ce personnage hors du commun, haut en couleurs pour se retrouver au commandement de 1500 volontaires alsaciens et mosellans.

En 1939, André Malraux est un écrivain et aventurier très célèbre : il a reçu en 1933 le prix Goncourt pour *La Condition Humaine*, militant antifasciste il est aussi dans l'engagement et l'action : et surtout il participe à la guerre d'Espagne en créant en 1936 et 1937 une escadrille d'une vingtaine d'avions qu'il commande avec le grade de colonel.

Au début de la guerre il s'est engagé et a passé 7 mois en tant que simple soldat dans les tanks, il a été fait prisonnier en juin 1940 et s'est rapidement évadé ; la défaite l'a ébranlé et il est revenu à l'écriture pendant deux années, caché dans le Lot. Début 44, il entre dans la résistance : il ne commande aucun maquis, mais il a le contact avec plusieurs des envoyés du S.O.E., le service secret anglais qui organise des parachutages d'armes de Londres.

En mai 1944, Antoine Diener -alias Ancel- instituteur lorrain cherche des armes pour son maquis au sud de Périgueux ; il entre en contact avec le « PC Interallié » du Colonel Berger, en qui il reconnaît Malraux. Ses maquisards ont été recrutés par l'un des tout premiers réseaux de résistance, la 7e colonne d'Alsace ou Réseau Martial, qui dispose au printemps 1944 de trois cents hommes environ en Dordogne et autour de Toulouse. Ce sont en majorité des Alsaciens et des Mosellans qui veulent rentrer chez eux les armes à la main ; ils ont besoin d'armes, mais surtout d'un chef capable de les emmener combattre pour la libération de l'Alsace et de la Moselle.

Il était prévu qu'un officier supérieur soit parachuté depuis Londres en septembre 44 pour commander les troupes de ces maquis rassemblés, mais la chose ne se fait pas, et il y a urgence : la 1ère Armée de De Lattre a débarqué en Provence et remonte déjà vers l'Alsace.

Ancel et ses adjoints proposent alors le commandement de la Brigade Alsace-Lorraine au Colonel Berger, séduit par l'aspect romanesque et presque mystique du projet. Voilà comment André Malraux a été en quelque sorte « choisi » par ses hommes.

Le 9 septembre 1944 la Brigade Alsace-Lorraine, sous le commandement du Colonel Malraux, part de Périgueux pour remonter vers les Vosges où elle affronte du 27 septembre au 18 octobre ses premiers combats; ce sont de durs combats, elle y perd 32 hommes. Durant trois semaines elle cantonne aux environs de Froideconche, le Poste de Commandement de la Brigade est dans la mairie-école, Malraux lui même est hébergé au presbytère, celui-là même qui est au centre de l'Espace André Malraux. « Votre choix de baptiser

ainsi cet ensemble, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal, inscrit donc avec éclat dans le quotidien de la commune cette page d'histoire des volontaires alsaciens et mosellans qui étaient commandés par un chef prestigieux, et dont les 32 premiers tués au combat ont reposé ici même, dans le champ mis à disposition par l'institutrice Mme Seiler ».



## À l'école élémentaire



De nouveaux fauteuils et coussins pour les 5 classes.



Sortie USEP pour les élèves



Dernière école qui chante pour Emma Allemand et Pascal Maire

Départ en retraite de M. Pascal Maire après 28 années passées à l'école élémentaire de Froideconche



### Info Ecole

Rentrée: 1<sup>er</sup> septembre 2022  
École élémentaire 5 classes

Espace André Malraux  
12 Ter rue du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc

Tél: 03 84 93 81 64

Directeur : Claude Galmiche

Blog: <http://elem-centrefroideconche.ac-besancon.fr>

**Chaque année les élèves de Cm2 marqueront de leur empreinte leur passage dans la nouvelle école élémentaire.**



Un panneau d'empreintes en bronze marquées aux initiales de chacun sera réalisé par année scolaire et ornera progressivement un des murs de cette l'école.

## À l'école maternelle «Le Petit Prince»



Carnaval à l'école maternelle



Spectacle de danse

### INFO ECOLE

3 classes de la petite à la grande section

32 Voie de Géla

Tél: 03 84 93 81 58

Directrice: Laurence DEMOUGIN

Blog de l'école: <http://mat-la-corverainefroideconche.ac-besancon.fr/>

Départ en retraite de  
Mme Véronique Dirand  
-Mange après 7 ans  
d'enseignement en  
grande section à  
l'école maternelle de  
Froideconche



## Accueil de loisirs « Les Mômes du Breuchin »



Pendant les vacances l'accueil de loisirs de Froideconche est ouvert du 1er au 26 août. Les réservations ainsi que les inscriptions pour la rentrée se font via le portail famille.

[www.paysdeluxeuil.fr/accueils-de-loisirs/](http://www.paysdeluxeuil.fr/accueils-de-loisirs/)

« Les Mômes du Breuchin »

Espace André Malraux

12 Bis rue du Bataillon de choc

Tél : 03 84 40 38 41

Mail : [francasfroideconche@aliceadsl.fr](mailto:francasfroideconche@aliceadsl.fr)

Responsables

Périscolaire : Nathalie Guenot

Extrascolaire : Hélène Petitjean

## Travaux réalisés



### Du nouveau sur l'aire de jeux

La commune de Froideconche vient de compléter l'aire de jeux par l'achat d'une double tyrolienne d'une longueur de 30 mètres avec une hauteur de chute de 1,40m, accessible aux enfants de 6 à 14 ans.

## Travaux programmés sur la commune

### Bibliothèque

Les travaux de réfection sont en cours.  
Tous les devis sont signés.  
Ouverture prévue d'ici la fin de l'année.



### Autres

- Renouvellement de l'ancienne conduite AEP (rue des Fougères et rue de la Brigade Alsace-Lorraine.)
- Réfection complète du pont en pierre (Grande Rue) enjambant le canal des Moulins.
- Passerelles remplacées ( aire de jeux, entre salle des fêtes et école élémentaire).
- Garde-corps du pont remplacés sur la RD 371.

## Entretien des trottoirs

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillures des dites voies. Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autre est interdite sur les voies publiques. De même, le lavage à grande eau des véhicules et autres matériels, par jet ou toute autre manière, est strictement interdit sur la voie publique. Les propriétaires riverains ou les locataires doivent maintenir les trottoirs en bon état de propreté sur toute la longueur de leur façade (désherbage par arrachage ou binage). Les saletés déplacées ne doivent pas être mises au caniveau mais traitées comme les autres déchets. Lors de chute de neige, les riverains doivent également dégager un passage permettant le croisement de deux piétons et aménager un accès à la boîte aux lettres pour la distribution du courrier.

## Propreté des chantiers

Tout propriétaire effectuant des travaux ou faisant faire des travaux par une entreprise doit veiller à ce que le domaine public aux abords du chantier soit laissé propre tous les soirs.  
La préparation des matériaux à même le sol et le stockage sur la voie publique sont interdits.  
Les entreprises doivent également assurer une bonne tenue des installations de chantiers (clôtures, baraques de chantier, matériels, signalisation, éclairage, évacuation des déchets issus des travaux...).

Le nettoyage complet des espaces alentours et des voies directement impactées par les salissures du chantier, la maintenance des dispositifs de sécurité de la signalisation et de la clôture de chantier sont obligatoires les veilles de week-end, jours fériés et jours de congés de l'entreprise.  
L'entreprise prendra toute précaution utile, ou imposée par la commune afin d'éviter toute dégradation des infrastructures et réseaux annexes, du mobilier urbain de l'éclairage public ou des plantations.  
Toute détérioration causée par le chantier devra être réparée. La commune sera en droit d'exiger qu'un état des lieux soit réalisé au préalable.

## Réglementation de l'occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public doit impérativement faire l'objet d'une demande écrite auprès du service Communal. Le Maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doit respecter les règles de sécurité publique et de circulation. L'occupation du domaine public est une autorisation précaire et révocable.

	Permission de voirie pour travaux	Permis de stationnement
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les entreprises de BTP</li> <li>• Pour un particulier riverain</li> <li>• Pour un concessionnaire de service public</li> <li>• Pour un maître d'œuvre ou conducteur de travaux</li> <li>• Pour un membre d'une association réalisant les travaux</li> </ul>	
Quand faut-il faire une demande ?	<p>Elle est nécessaire pour une occupation avec emprise sur le sol et pour des travaux qui modifient le domaine public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création sur un trottoir d'un bateau (ou entrée charretière) d'accès à une propriété privée ou un garage,</li> <li>• Pose de canalisations et autres réseaux souterrains,</li> <li>• Installation de clôtures ou de palissades de chantier...</li> </ul> <p>Cette liste est non exhaustive. Des travaux d'une autre nature de peuvent faire l'objet d'une demande.</p> <p>Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation.</p>	<p>Le permis de stationnement permet d'obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier.</p> <p>Il autorise l'occupation sans emprise au sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade),</li> <li>• pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,</li> <li>• dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),</li> <li>• stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...</li> </ul> <p>Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation.</p> <p>L'article R 116-2 du code de la voirie routière impose une obligation de conservation et de <b>nettoyage</b> du domaine public routier.</p>

## Le guide du « Bien vivre » à Froideconche

### 1. Feux et flammes

Définitivement, le brûlage à l'air libre est strictement interdit par la loi, qu'il s'agisse d'ordures ménagères, de déchets verts, de résidus de coupe de bois, de débris de travaux, tous ces déchets ont des destinations : bac bordeaux, poubelle jaune, déchèterie. L'élimination de ces déchets est incluse dans la redevance « ordures ménagères ». Un contrôle peut être coûteux en cas de verbalisation, jusqu'à 450 € (sources : www.service-public.fr).



### 2. Le stationnement

Rappel : les trottoirs sont réservés aux piétons avec quelquefois des enfants et des poussettes.



### 3. Le bruit

Selon l'arrêté préfectoral n° 21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

« Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »



### 4. Les chiens errants

Arrêté municipal du 7 avril 2018

Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Tout chien errant non identifié sera immédiatement saisi et mis en fourrière municipale. Lorsqu'un chien sera réclamé à son propriétaire, ce dernier devra, préalablement à la remise de l'animal, s'acquitter des frais de capture, des frais de garde et de nourriture, conformément au tarif en vigueur dans la commune (100 € par capture ainsi que des frais de gardiennage à raison de 10 € par jour en semaine et de 20 € en week-end et jours fériés. »



### 5. Dépôts sauvages

Arrêté municipal

Conformément aux articles L2212-1 du Code général des collectivités territoriales, une amende forfaitaire de 150 € est instaurée pour l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des lieux lorsque les auteurs ont été identifiés par le Maire ou toute autre personne ayant autorité sur le territoire communal. En outre, si ces interventions nécessitent le recours d'une entreprise, cette amende sera majorée du coût facturé par le prestataire.



Arrêté municipal portant application du règlement intercommunal (consultable dans sa totalité à la CCPLx).

L'article 635.8 du Code Pénal sanctionne d'une contravention de 5ème classe le fait d'abandonner des déchets (quels qu'ils soient) sur la voie publique ou privée lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. L'article 131.13 du Code Pénal ajoute « le montant de l'amende est le suivant : 1 500 € au plus pour les contraventions de 5ème classe ».



## Interventions du C.P.I.

Comme chaque année en période estivale, les sapeurs-pompiers de Froideconche effectuent les destructions de nids de guêpes gratuitement sur la commune.

En cas de besoin vous pouvez appeler les numéros suivants :  
Mairie : 03.84.40.07.85  
En cas d'urgence : 18

**Bilan des interventions du CPI pour le 1er semestre 2022**  
- 49 secours à personne  
- 06 feux  
- 11 opérations diverses dont 02 nids de guêpes  
total : 66 interventions



## RAPPEL SUR LA VIDEOPROTECTION

Les caméras de vidéoprotection installées dans Froideconche sont de trois types :

### Multi-capteurs Vues d'ambiance

Ces deux types sont réservés à la protection des bâtiments et espaces publics (mairie, écoles, Francas, église, aires de jeux, boulodrome)

### Prendres de plaques, placées aux entrées et sorties du bourg.

Lorsque la ou les vues d'une caméra empiètent sur le domaine privé, toute la propriété privée est cachée (dite « floutée ») afin de ne pas nuire à la vie privée.

Exemple de floutage :



Si vous constatez ou êtes victime d'un méfait (vol, cambriolage, dégradation, etc...), vous devez noter le jour et l'heure et, si possible, le type et le numéro d'immatriculation du véhicule puis prévenir soit la gendarmerie soit la mairie.

La gendarmerie effectuera directement son enquête.

Dans le cas de la mairie, une personne habilitée visionnera les vidéos des caméras et si les renseignements recueillis sont utiles, ceux-ci seront transmis aux forces de l'ordre.

**En aucun cas la mairie ne pourra vous montrer ou vous donner les enregistrements vidéo.**

## Aëlwenn, The Voice Kids 6, une Diva à Froideconche

**Aëlwenn**, la jeune chanteuse originaire de Mathay (25), âgée de 17 ans, qui s'est illustrée dans l'émission The Voice Kids en 2019, s'est produite en concert à Froideconche le samedi 2 avril.

Les performances vocales se sont succédées au fil des 16 chansons interprétées, dans un répertoire varié, passant d'Ed Sheeran à Dalida, de Céline Dion à Camille Lellouche...

On peut dire qu'**Aëlwenn** a touché le public de Froideconche, non seulement par son talent, mais aussi par sa simplicité, sa disponibilité et sa gentillesse.

On se souviendra longtemps de ce concert !

D'autre part, il est utile également de souligner les belles prestations des artistes qui se sont produits en première partie : Angélique et Katia pour une démonstration de cyclo-danse dans très appréciée. Jacques Le Coz, qui a dévoilé pour sa première scène ses talents d'imitateur au travers de trois sketches. Florent Breuil qui a présenté deux titres magnifiquement mis en scène. Il ne nous reste qu'à souhaiter à **Aëlwenn** une bonne continuation et enfin la réussite tant attendue qu'elle mérite amplement.

Éric Bernier « Des notes et des mots »



Lilian Renaud sera le parrain de l'édition 2022 du concours d'interprètes de la chanson française « Les voix de Froideconche ».

**Grande finale le 08/10/2022 - 1er prix : 200€**

Production du concert du (de la) lauréat (e) durant le 1er semestre 2023.  
Demandez le formulaire d'inscription



Message de Stéphanie Chenevière :

Bonjour, nous collectons les bouchons car nous avons créé une association « Les bouchons d'Hugo ».

Mon petit garçon Hugo est décédé il y a 29 mois d'une tumeur au cerveau après 7 mois et demi de combat, il avait 9 ans.

Pendant sa maladie il a collecté les bouchons et nous continuons son oeuvre.

Il nous a fait comprendre avant de partir qu'il voulait que cela continue. Les bouchons sont récupérés pour fabriquer des poubelles par l'entreprise SULO qui remet le produit de la vente au CHU de Dijon pour les enfants malades hospitalisés afin d'améliorer leur confort à l'hôpital en lançant des projets.

Plus de 350 points de collecte se trouvent autour de nous n'hésitez pas à contacter :

Duret Michel  
27 grande rue,  
70300 Froideconche  
06 75 49 07 67



Ensemble collectons "Les Bouchons d'Hugo"



Bouchons en plastique acceptés :

- ✓ Bouchons bolsons (eau, lait, jus de fruits, ...)
- ✓ Bouchons de sirop
- ✓ Bouchons de lessive
- ✓ Couvrecaps (beurre, pâte à tartiner, glace, crème, fromage ...)

Plus de détails :

f LES BOUCHONS D'HUGO

Point de collecte dans mon village :

27 Grande rue  
FROIDECONCHE



## Ouverture de la 3ème enseigne de la Maison Drouhet à la Zouzette

Après la reprise de la boulangerie familiale en 1999 à Luxeuil, Christophe Drouhet a créé en 2000 une seconde boulangerie à St Sauveur.

Une opportunité se présente à lui lors de la vente de « La Savoureuse » tenue par l'artisan pâtissier Franck Simonin et permet d'ouvrir un local de production plus important.

Christophe Robin dit « Marcel » qui travaille depuis 15 ans avec toute l'équipe est le nouveau responsable de cette 3ème enseigne.

Nous connaissons leur passion pour ce métier et leur souhaitons bonne réussite dans notre commune.

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Du mardi au samedi de 6h30 à 19h,  
Le dimanche de 6h30 à 13h et de 14h30 à 18h  
Pour toute commande, tél. : 03 84 80 04 40**

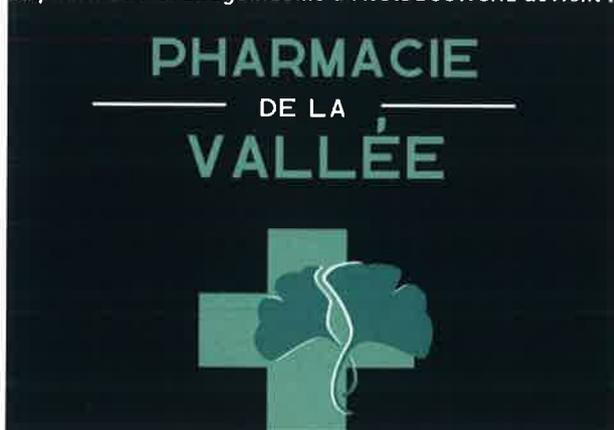


La société **GRAVLAZ3D SAS** implantée à Froideconche est une nouvelle société créée en juillet 2021, spécialisée dans le secteur de la gravure et de la découpe laser, de l'impression 3d ainsi que de la confection de stickers. C'est après 21 années passées en tant que mécanicien dans les travaux publics que j'ai décidé de créer la société **GRAVLAZ3D SAS** afin de mettre ma créativité au service des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités.

La société **GRAVLAZ3D SAS**, c'est la création et la personnalisation d'objet. La réalisation de plaques signalétiques ainsi que tout objet de communication (cartes de visites, tampons...).

Je serai votre seul interlocuteur, de la prise de contact jusqu'à la livraison du produit en passant par la réalisation. Je m'engage à vous satisfaire dans les meilleurs délais.

La pharmacie Grandguillaume à FROIDECONCHE devient :



**Thibaut Chaudat**  
Docteur en pharmacie

et

son équipe seront  
heureux de vous  
accueillir :



**Du Lundi au Vendredi :**  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 19h

**Le Samedi :**  
de 8h30 à 12h30

**Vous désirez publier des informations de votre entreprise ou de votre commerce, Pensez à nous envoyer vos documents sous format « Word » et photos « jpeg » à : [communedefroideconche@wanadoo.fr](mailto:communedefroideconche@wanadoo.fr)**

## Mairie

Ouverture au public :  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h  
Samedi matin de 9h à 12h

**03 84 40 07 85**

06 84 74 16 08 (en cas d'urgence uniquement)

## POSTE

Ouverture du lundi au vendredi  
sauf le mercredi de 14h à 17h

03 84 93 86 31

## Les concours de l'été

### Concours de dessin destiné aux enfants de 3 à 11 ans

**Thème : je dessine mon école ou mon accueil de loisirs**

Il s'agit d'un concours individuel. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul dessin.

**3 catégories seront distinguées :**

Cat. 1 : Enfants de 3 à 5 ans

Cat. 2 : Enfants de 6 à 8 ans

Cat. 3 : Enfants de 9 à 11 ans

Les dessins devront être réalisés sur du papier blanc au format A4 (21x29,7 cm). Toutes les techniques manuelles disponibles sont acceptées pour la réalisation des dessins : aquarelle, feutre, crayon, pastels, peinture, collage, scrapbooking, etc...

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso, écrit de façon lisible :

Le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant, un numéro de téléphone, une adresse

**A déposer en mairie avant le 31 août**

Les dessins seront exposés à la salle André Malraux au mois de septembre. Un jury sélectionnera les 5 plus beaux de chaque catégorie. Il se basera sur les critères de respect du format de la feuille, des contraintes imposées, du soin apporté au dessin et de son originalité. Les lauréats seront récompensés : livre ou matériel de dessin... Tous les participants recevront un petit lot.

Les dessins retenus seront publiés dans notre prochain bulletin municipal.

A vos crayons !



### Concours : Objet mystère

Coupon à déposer en mairie avant le 31 août

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :  
.....

Tél : .....

Quel est le nom de cet objet : .....

Quelle était son utilisation : .....

Les 10 premiers ayant trouvé la bonne réponse recevront un tee-shirt de la commune brodé par C'Nadya.



Hauteur totale : 21 cm

Largeur : 16 cm

Epaisseur : 2 cm